

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR09.42PR  
concernant  
une demande de crédit d'investissement de Fr. 797'600.-- pour le remplacement  
de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique,  
eau et gaz.**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le mercredi 16 décembre 2009 au SEY.

Elle était composée de Mesdames Marie-Louise Hefti, Corinne Lachat, la soussignée désignée rapportrice (en remplacement de Mme Madeleine Lechmann), et de Messieurs Stéphane Balet, Dino Petit (en remplacement de M. Pierre Dessemontet), Bexhet Halimi, Jacques Levailant, David Wulliamoz. Monsieur Raymond Kohler était excusé.

La délégation municipale était composée de Monsieur Le Municipal Cédric Pillonel, M. Bujard, directeur du SEY, et M. Lionel Faivre-Pierret, responsable des finances et du controlling. Nous les remercions pour leurs éclaircissements et leurs réponses.

### **Compléments d'information**

Comme souhaité dans l'une des séances de notre Conseil, nous recevrons dorénavant une demande de crédit d'étude globale pour une année concernant des investissements de petites extensions et d'améliorations de nos réseaux.

Ce préavis concerne avant tout le remplacement de compteurs, entreprise qui se produit lorsque :

- le compteur arrive à la fin de sa durée de vie, soit 12 ans ;
- lors de tests de sondage, les échantillonnages ont montré que le taux d'erreur du compteur était important.

Les compteurs à installer ont un système à double tarif, entre le jour et la nuit. Il existe des compteurs beaucoup plus sophistiqués, qui peuvent aussi être installé sur notre réseau, notamment chez les « gros » clients qui souhaitent contrôler leur consommation. Par contre, un ménage a encore tout intérêt à prendre un compteur normal, car son coût est nettement moins cher en proportion du gain espéré.

La pose de nouveaux compteurs a pris du retard dans les domaines « eau » et « gaz ». Cela est dû à un effectif limité, ainsi qu'à une estimation difficile du nombre de compteur à changer. De plus, il faut compter avec plusieurs nouveaux quartiers à équiper. Ce retard est néanmoins en passe d'être comblé et ils se rapprocheront, au fil des années, du budget établi.

Il existe des compteurs à relever à distance, système appelé aussi « smart metering », où les données sont transmises par GPRS ou par un réseau de fibres optiques. Si ce système n'est pas encore en place à Yverdon, le SEY étudie son développement. Cet intérêt s'explique par les 40'000 compteurs à relever manuellement !

### **Conclusion**

Convaincus que ce crédit correspond à des investissements courants, c'est à l'unanimité de ces membres, que votre commission vous invite à accepter les articles 1 et 2 tels que présentés dans ce préavis.

Yverdon-les-Bains, le 20 janvier 2010

Carmen Tanner

